



UNE AUMÔNE S'IL VOUS PLAIT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des Etats-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vœux ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent, la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'à la mort.

Chapelle des Tertiaires dans la Basilique de Lourdes. — Nous recevions dernièrement de Pau la lettre suivante : " Le congrès de Limoges, comme vous avez pu le voir dans les Actes de cette Assemblée, avait émis le vœu que le Tiers-Ordre du monde entier souscrivit pour ériger à la Basilique du Rosaire à Lourdes, une des chapelles : la chapelle du Crucifiement s'est trouvée disponible et par conséquent désignée.

C'est vraiment providentiel : aucune autre ne pouvait, ce semble, mieux convenir aux enfants du Crucifié de l'Alverne.

Il s'agit de faire appel maintenant aux Tertiaires pour qu'ils concourent de leurs aumônes à cette œuvre.

Dans la Réunion du Commissariat, qui a eu lieu à Brives le 15 avril dernier, on a pensé que le moyen le plus sûr serait que chaque fraternité de frères ou de sœurs consacra à ce but l'une des prochaines quêtes de l'assemblée. Veuillez être assez